



La Commission Européenne contre Reynolds

Rubrique : actualités - Date : mardi 5 novembre 2002

La majorité des quotidiens reviennent sur l'action civile intentée par la Commission européenne et dix Etats membres contre le cigarettier américain R.J.Reynolds devant le tribunal de New York.

La Commission et les dix Etats membres, dont la France, attaquent la compagnie américaine pour blanchiment d'argent. Les plaignants accusent R.J Reynolds d'avoir vendu depuis plus de dix ans et en toute connaissance de causes, ses cigarettes à des réseaux de contrebande , mais aussi à des trafiquants de drogues et d'armes ainsi qu'à des groupes terroristes et des régimes parias.